

# EXTENSION & RÉHABILITATION DU CENTRE HOSPITALIER DU PAYS DE GEX

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| <b>Maîtrise d'ouvrage</b>                              | <b>Lieu</b>                         |
| Centre Hospitalier du Pays de Gex                      | Pays de Gex (01)                    |
| <b>LE PROJET</b>                                       | <b>TYPE D'INTERVENTION</b>          |
| <b>Domaine</b> Santé                                   | <b>Site occupé</b>                  |
| <b>Type de marché</b> Public                           | <b>Programmation</b>                |
| <b>Type de construction</b> Extension + Réhabilitation | <b>AMO Choix MEO ou GRPT CR</b>     |
| <b>LA MAÎTRISE D'OEUVRE</b>                            | <b>QUELQUES CHIFFRES</b>            |
| <b>BET spécialisé</b> OTCE                             | <b>Montant des travaux</b> 13 K€ HT |
|  | <b>Année de début</b> 2025          |

## LA MISSION

Transformation d'un établissement en Hôpital de

Proximité.

Recomposition lourde des unités sanitaires et médico-sociales.

Enjeu majeur de rénovation énergétique.

Mission complète d'AMO incluant SDI, préprogramme, programme, suivi MOE.

## LE PROJET EN QUELQUES MOTS

- Transformation d'un établissement en Hôpital de Proximité.
- Extension : médecine, consultations, plateau de rééducation, SSR, USLD, centre de périnatalité.
- Réhabilitation EHPAD (réduction des chambres doubles).
- Refonte pharmacie et logistique.
- Rénovation énergétique et requalification des accès et stationnements.
- Travaux en site occupé
- Maintien du capacitaire dans les phases transitoires
- Phasage complexe et coordination avec les équipes soignantes
- Mission complète d'AMO incluant SDI, préprogramme, programme, suivi MOE.

### Capacitaire projeté

- Médecine : 10–12 lits
- SSR : 30 lits (dont soins palliatifs)
- USLD : 30 lits
- Centre de périnatalité : nouvelle composante
- EHPAD : capacité maintenue, chambres doubles réduites
- Optimisation des organisations internes et des flux.
- Mise en conformité technique et réglementaire.
- Amélioration du confort patient et des conditions de travail.